

25 janvier 2018 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Discours des vœux à l'agriculture du Président de la République, Emmanuel Macron, à Saint-Genès-Champanelle

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI.

Saint-Genès-Champanelle – Jeudi 25 Janvier 2018

Monsieur le Ministre,

Mesdames, Messieurs les Élus,

Messieurs les Préfets,

Mesdames, Messieurs les Représentants, Présidents, Responsables,

Chers amis,

Pendant ces périodes de vœux, il y a des rendez-vous rituels et il y a des rendez-vous choisis. Au cours de ce mois de janvier 2018, il est deux rendez-vous que j'ai choisis, deux catégories de Françaises et de Français auxquelles j'ai voulu expressément porter mes vœux. Ces concitoyens ont en commun d'être des hommes et des femmes essentiels à la nation. Se tenant debout dans la difficulté et l'épreuve, manifestant leur engagement à chaque instant, ces hommes et ces femmes, ce sont les militaires et ce sont les paysans.

J'étais à Toulon vendredi dernier pour présenter mes vœux aux armées et je suis ici, à Saint-Genès-Champanelle, aujourd'hui pour présenter mes vœux à l'agriculture et je vous remercie, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, de votre accueil en ces lieux chaleureux.

Dès le début de ce mandat, je me suis lancé dans plusieurs combats que je considérais comme prioritaires : nos armées, l'emploi, l'éducation et l'agriculture car l'agriculture est, j'en suis convaincu, une des clés de notre avenir. Or, elle est aujourd'hui – et vous le savez parfaitement dans votre quotidien – à la croisée des chemins. Les choix qui ont été faits depuis quelques décennies par certaines de nos filières industrielles ont parfois été les bons, d'autres fois moins. Il y a à chaque fois eu un volontarisme au rendez-vous, toujours un courage, il y a eu aussi des erreurs stratégiques qui ont été commises où l'on a renoncé à des mécanismes d'accompagnement en ouvrant parfois tous les secteurs dans une mondialisation qui s'est elle-même dérégulée et a bousculé des filières entières.

Je sais que beaucoup ici sont dans le lait, ils ont vécu ces dernières années parfois dans leur chair ces difficultés. Et nous avons, entre la politique nationale et européenne, parfois perdu le cap de cette politique dont le but, je le rappelle, est de nourrir et bien nourrir la planète et avant tout notre pays et notre continent. Et ce cap pour moi de la souveraineté alimentaire, de qualité choisie, il correspond à nos choix collectifs et qui assure la pleine traçabilité et la pleine sécurité. C'est celui que nous devons retrouver.

Alors l'agriculture française aurait pu, à plusieurs reprises, être balayée par cette compétition mondiale mais elle a du talent, de la ténacité. Elle a résisté parce qu'il y a eu la volonté des paysans qui même, et encore aujourd'hui dans certaines filières, malgré les années difficiles, ont tenu, parfois en renonçant à se payer, par l'amour du métier, parce qu'il y a eu l'engagement des territoires et de leurs élus qui, à chaque fois, sont venus en soutien de certaines filières dans les années difficiles, mêmes quand elles duraient et parce qu'il y a eu, si je puis dire, le goût français.

Parce que les Françaises et les Français restent attachés aux produits de qualité, à une alimentation de qualité et la gastronomie participe justement de cette ambition, de cette exigence collective qui, même dans ces années-là, a tenu, porté haut les couleurs de filières entières et de la qualité des produits. Et je ne peux évoquer évidemment notre gastronomie sans avoir aujourd'hui dans cette région une pensée pour Paul BOCUSE. Demain, plusieurs d'entre vous seront à Lyon pour lui rendre l'hommage que la nation lui doit. Nous prendrons

aussi, en lien avec sa famille, plusieurs initiatives fortes mais il fait partie – c'est peut-être même le premier d'entre eux – de ces grandes figures qui ont porté justement la qualité des produits français et l'excellence française chez nous et partout dans le monde.

Alors nous sommes aujourd'hui à un tournant – j'en suis profondément convaincu, je sais que beaucoup d'entre vous le sont aussi – pour notre agriculture parce que c'est là aussi un des lieux de transformation profonde, pas seulement d'une filière économique, mais aussi d'une forme d'organisation dans notre société, d'organisation de nombreux territoires et de choix profond pour notre société, de choix d'organisation en commun, de choix d'alimentation, parfois de choix sanitaire ! Et il nous faut construire pour aujourd'hui et demain ce changement profond. Et pour cela, nous devons renouer avec nos fondamentaux.

L'agriculture française est forte de savoir-faire que l'on nous envie et nous ne devons pas renoncer à être ambitieux. Nous devons nourrir des ambitions enracinées dans notre terroir, dans nos atouts, dans des termes que nous nous assignons à nous nous-mêmes et non seulement des règles fixées par d'autres. Il ne s'agit pas d'avoir peur de l'ouverture, j'y reviendrai, mais il s'agit de savoir aussi quels sont nos atouts et ils s'enracinent sur les territoires ! Et il faut savoir les redévelopper, les expliquer, les valoriser pour continuer à convaincre et continuer ce chemin de la qualité, de la différenciation qui est l'une des voies d'excellence pour notre agriculture.

J'ai sous les yeux ici parmi vous en Puy-de-Dôme, en ces terres si diverses, de la Limagne aux zones de montagne – et nous en parlions tout à l'heure autour du président de la Chambre avec nombre d'entre vous –, un des exemples de cette variété de l'agriculture française. Il y a dans ce département, dans cette région, que ce soit l'ancienne ou la nouvelle, une variété extrême de types de production, des AOC qu'on nous envie dans le monde entier et une pluralité de modèles, avec parfois des questions, je les entends, je les ai entendues pas loin. Autant les aborder tout de suite.

Le loup. Parce que je ne vais pas vous faire attendre tout un discours sur l'agriculture pour évoquer ce sujet qui, pour beaucoup – et j'ai beaucoup de considération pour ces angoisses – est un sujet d'attente. Je vais très simple avec vous sur ce sujet qui est au cœur du modèle justement agricole dans la région. Le loup, nous avons pris des engagements, nous sommes attachés tous ici à la biodiversité. Il n'y aurait pas des gens d'un côté attachés à la biodiversité, et de l'autre, des gens qui ne l'aiment pas, mais le Plan Loup, il faut qu'il soit fait et pensé dans les territoires où on le décline. Il ne faut pas penser l'agriculture, les éleveurs, leurs troupeaux autour du loup, il faut savoir comment le loup trouve sa place dans des écosystèmes qui lui préexiste, avec des gens qui se développent.

Qu'est-ce que ça veut dire concrètement ? Deux choses : cela se fera, d'une part, en anticipant tous les moyens à mettre en œuvre, les moyens de précautions pour protéger les troupeaux et en s'en donnant tous les moyens de manière très claire et assumée ; et la deuxième chose, c'est en assumant un modèle d'agro-pastoralisme que nous voulons et que nous revendiquons et qui doit aussi se donner les moyens et ne doit pas être fragilisé par un autre objectif, voilà.

Et donc cela sera concerné par les ministres compétents, deux ministres, et cela sera décliné dans les territoires, il faut que ça se passe avec beaucoup de calme. Mais je vous dis quelle est ma philosophie et, en quelque sorte, on ne remet pas l'église au milieu du village mais enfin peut-être l'éleveur au milieu de la montagne, ça va mieux en le disant. Ici même, à Saint-Genès-Champanelle, dans cette commune de moyenne montagne de tradition agricole, Monsieur le Maire, c'est la qualité de vie, le lien de proximité qui sont des atouts pour la commune et j'ai vu ici, par la diversité des productions, combien vous êtes engagés sur des modèles différents, combien vous avez su – je ne veux pas favoriser une AOC par rapport à l'autre mais j'étais dans le Saint-Nectaire tout à l'heure donc je suis bien obligé de lui rendre hommage –, combien autour de cette AOC, vous avez su justement revaloriser la production, aller vers l'aval, développer un modèle de ce que nous voulons faire et je vais y revenir dans quelques instants

Vous êtes aussi dans un territoire, cher Jean-Yves GOUTTEBEL, où le département a su tôt accompagner cet engagement. Le succès de la plateforme Agrilocal63, initiée par le département du Puy-de-Dôme, institutionnalisée dans de nombreux autres territoires, en est l'exemple parfait et, dès 2011, le Conseil départemental a voulu favoriser les achats de proximité, développer les productions agricoles locales, offrir et faciliter la commande publique par la mise en place de cette plateforme, a encouragé les restaurants scolaires du département à la mise en œuvre de repas à base d'aliments issus de l'agriculture biologique et était l'un des pionniers en organisant là aussi des animations à la ferme ou au sein des écoles.

Ce sont des initiatives concrètes, construites sur le terrain avec les acteurs de cette production mais qui sont des moyens concrets de la valoriser, de permettre d'augmenter la marge pour chacune et chacun, de faire de nouveaux investissements, de s'engager encore davantage qui est, je le sais, ce que chacune et chacun veut faire avec un rôle qui est aussi porté dans l'aménagement de ces territoires, dans leur structuration au quotidien et leur développement. Donc je vous le dis ici, cette terre où je viens de passer quelques heures, ne lâchez rien

de cette exigence, de cette volonté de développer justement la qualité, la différenciation et de cet esprit d'initiative qui a été ainsi déployé.

Mais plus largement, ce que nous devons aujourd'hui construire, c'est donc cette stratégie claire, concrète avec l'ensemble du monde agricole français pour, aujourd'hui et dans les prochaines années, réussir à prendre ce tournant et gagner ce moment historique que j'évoque. Nous devons le faire dans notre pays avec l'ensemble des territoires, nous devons le faire à un moment où nous avons une PAC à renégocier en Europe et nous devons le faire à un moment où le monde est en train ou de s'ouvrir ou de se fermer, mais où les plaques tectoniques du commerce mondial en matière agricole sont en train de bouger très vite et où nous avons pu voir ces dernières années les limites de la volatilité des cours et d'une agriculture qu'on pense simplement ouverte aux grands vents des marchés et donc où il nous faut aussi penser des mécanismes de régulation, de protection pour défendre cet objectif que j'évoquais d'une vraie souveraineté alimentaire et d'une souveraineté de qualité.

Pour moi, ce moment s'articule autour de trois combats : celui de la valeur, celui de l'ouverture et celui de la planète car ce troisième combat est jumeau de celui que vous menez, il est indissociable. On les a parfois opposés à tort et je suis profondément convaincu que nous pouvons les réconcilier. Le combat pour la valeur, c'est celui que nous avons livré dès le début de ce mandat en lançant les États généraux de l'alimentation et j'ai pris des engagements clairs dès la campagne présidentielle, je les ai réaffirmés il y a quelques mois à Rungis, ils sont en train d'être déclinés concrètement et, dès la semaine prochaine au Conseil des ministres, seront présentés dans le cadre d'un texte de loi avec des dispositions législatives et des ordonnances, comme je m'y étais engagé, qui seront ainsi soumises pour aller plus rapidement.

Nous le savons, le combat de la valeur, il procède de plusieurs éléments stratégiques. D'abord, il y a une stratégie industrielle à décliner dans chaque filière et elle est différente parce que la valeur, on l'obtient si on est pertinent sur le marché qu'on vise. Il y a de la valeur qu'on peut obtenir en développant parfois des circuits courts dans certains endroits, sur certaines filières du bio et une autre forme justement de cultiver. Dans d'autres endroits, il faut maintenir l'intensif mais réussir à se différencier davantage. Sur certaines filières, c'est par l'export qu'on pourra obtenir la valeur. Et donc il n'y a pas de stratégie nationale unique. Et comme je vous l'avais dit il y a quelques mois, je ne suis pas en train ici de vous dire : il y a un modèle de production français, alignons-nous tous derrière celui-ci. Ça n'aurait aucun sens.

Par contre, je sais qu'il y a des modèles productifs qui n'ont plus d'avenir. Ça ne sert à rien d'aller essayer sur leur marché de concurrencer les poulets brésiliens ou le lait néo-zélandais. Ça ne sert à rien, nous n'irons nulle part lorsque, sur certaines stratégies, nous ne sommes pas positionnés sur le bon niveau de qualité et que nous avons des concurrents qui, eux, ont fait des choix qui rendent impossible notre vie. Et ça n'est pas vrai que pour l'agriculture, nous avons parfois commis ces erreurs dans l'automobile ou dans d'autres filières. Et donc nous aurons dans certaines filières des changements stratégiques à faire et certains acteurs à réorganiser, c'est évident ! Et il nous faut regarder aussi en face cette réalité.

Et donc, ce qu'il nous faut réussir à faire, c'est une stratégie vraiment économique et industrielle, filière par filière, qui va supposer des réorganisations et des investissements, mais le faire en ayant des agriculteurs, des paysans qui peuvent vivre du prix payé d'ores et déjà aujourd'hui parce que cette stratégie industrielle, on ne peut pas la décliner lorsqu'on vit en effet, pour certains, avec 300 ou 400 euros par mois ou, pour d'autres, dans une situation qui fait qu'il est impossible de procéder à quelque investissement ou quelque changement stratégique que ce soit. Et donc, pour réussir cette bataille de la valeur, nous nous devons d'abord d'être très clairs sur la juste rémunération et donc là, être rémunéré à hauteur de l'investissement, de ce qui a été fourni et des efforts qui ont été faits. C'est pour moi l'étape de base, être rémunéré avec le juste prix payé. Ce que demande l'agriculture française, ce ne sont pas des aides, c'est de ne pas être le seul secteur où la vente à perte est devenue la règle. C'est légitime et donc c'est ce que nous allons faire.

Et donc, dans le texte de loi qui sera présenté mercredi prochain, il y aura bien l'ensemble des engagements annoncés : renverser la construction du prix en partant des coûts de production et non pas de ce que, ou le transformateur ou le distributeur est prêt à payer, relever le seuil de revente à perte, encadrer les promotions pour permettre un juste retour du prix payé aux agriculteurs, lutter contre les prix abusivement bas, faciliter les recours en cas de litige et assurer plus de transparence dans la coopération agricole. C'est la base, c'est ce qu'il nous faut faire et ce sera donc décidé. C'est ce qui fait que dès cette loi votée, comme je m'y étais engagé, le seuil de revente à perte sera remonté pour que les agriculteurs puissent vivre du prix payé.

Alors je ne suis pas naïf. En attendant cela, une charte a été signée, vous étiez là. Est-ce qu'elle est respectée ? Je n'ai pas le sentiment aujourd'hui. Je ne suis pas dans l'intimité des discussions commerciales mais les bruits que j'entends ne sont pas encourageants. Et donc la confiance, elle doit se construire à l'épreuve des faits. C'est pourquoi, dès la semaine prochaine, je souhaite que les ministres de l'Agriculture et de l'Économie réunissent l'ensemble des acteurs, soient très clairs sur les conditions commerciales. Il y avait un distributeur dont la stratégie assumée était de tirer les prix vers le bas, il a manifestement été rejoint dans son intention par d'autres.

Nous serons clairs nous aussi maintenant, nous allons nommer, nous allons dire. Et donc, à l'issue de la réunion la semaine prochaine, s'il n'y a pas un changement dans ces dernières semaines de négociations, eh bien nous dirons aux consommateurs citoyens français qui fait quoi ! Nous renforcerons là aussi les contrôles dans le cadre de ces négociations et, dès la semaine prochaine, les contrôles renforcés de la DGCCRF seront conduits pour, là aussi très concrètement, voir tous les comportements qui sont en infraction et de ce qui nous remonte – il y en a –, analyser également les pratiques et en tirer collectivement toutes les conclusions.

Chacun doit prendre ses responsabilités. Chacun. La responsabilité, ça ne peut pas être ou des agriculteurs seuls d'un côté ou l'État par des engagements ou des chartes. Quand on est un acteur économique en France, on respecte les lois de la République et on respecte les engagements qu'on a pris parfois soi-même devant une autorité ministérielle. Ça n'est pas le cas aujourd'hui.

Et donc ce premier pilier, si je puis dire, celui du juste prix c'est celui qu'à court terme, je souhaite que nous puissions corriger mais qui, ensuite, sera profondément transformé par le texte de loi présenté dès la semaine prochaine en Conseil des ministres. Ensuite, ce combat de la valeur, comme je vous le disais, il sera véritablement gagné si nous avons une stratégie filière par filière et, là-dessus, j'ai été clair il y a quelques mois à Rungis, l'augmentation du seuil de revente à perte, ce n'est pas évident d'aller l'expliquer à nos concitoyens parce que, dans certains cas, ça peut être aussi l'augmentation des prix ! Il faut qu'on puisse leur dire derrière : c'est ce qu'il faut pour maintenir notre souveraineté alimentaire, pour que les agriculteurs puissent vivre, ce qui est juste, et puis qu'ils puissent s'adapter au changement et avoir la bonne stratégie.

C'est pour ça que j'avais aussi conditionné cette décision à une stratégie filière par filière qui devait être déclinée et je veux à ce titre remercier les 35 filières ici représentées qui se sont livrées à ce travail, remercier aussi l'ensemble de la profession et de ses représentants qui l'ont vraiment accompagné, qui s'y sont engagés parce que nous avons pour la première fois un document stratégique pour ces 35 filières qui est un document qui vient du terrain, qui vient en réalité de celles et ceux qui connaissent ce métier, qui ont été, dans la discussion, interrogés, questionnés mais qui sont prêts à prendre des engagements, avoir une stratégie viable pour tout le monde.

Dans certains secteurs, elle passera par la différenciation, par des investissements pour aller vers l'aval et pouvoir réaliser dans certaines régions davantage sa production laitière parce qu'on vend beaucoup mieux, on le sait, sont lait si on le transforme, nous vous l'avons encore vu tout à l'heure pour ce qui relève de certaines AOC. Dans d'autres, ce sera – je pense à la viande – d'améliorer l'investissement sur l'abattage, de mieux valoriser la découpe. Sur certaines filières aussi, d'engraisser quand on arrive à différencier véritablement le prix. Chacune de ces filières a construit sa stratégie.

Et donc ce travail accompli, c'est la condition pour pouvoir décliner une vraie stratégie industrielle, une vraie offre qui, en France, sur notre territoire, mais aussi à l'international, nous permettra de gagner ce combat de la valeur. Maintenant, il vous revient de mettre en œuvre ces plans et d'atteindre les objectifs fixés sur le quinquennat et nous en serons tous comptables. Il convient donc de poursuivre pour certaines filières ce travail parce qu'il n'est pas achevé, en particulier sur les indicateurs économiques et sur le partage de la valeur, avec une interprétation très claire du droit de la concurrence qui sera proposée dans les prochaines semaines pour permettre aussi de travailler à ces indicateurs, mais aussi sur les contrats types.

Et quel est l'objectif derrière sur ces filières ? C'est : 1) qu'on ait de manière très claire des indicateurs qui soient établis, que les gens s'engagent sur quelque chose qui est mesurable ; 2) que dans chacune de ces filières, on ait un vrai contrat de solidarité de la filière. D'autres pays en Europe nous ont montré que c'était possible et qu'on l'ait du plus petit producteur au transformateur jusqu'au distributeur ; 3) qu'on arrive à les structurer autour d'organisations de producteurs – c'est là aussi l'engagement que j'avais pris et le souhait porté par nombre d'entre vous –, organisations de producteurs commerciales, qui ont quel intérêt ? Et bien de pouvoir se regrouper et d'être en situation de force pour négocier les prix et donc de pouvoir sortir de cette situation asymétrique où on est parfois des milliers à négocier avec un seul.

Donc les organisations de producteurs, c'est une bonne chose et nous allons, dans la loi, donner le cadre pour que ces organisations de producteurs, conformément au droit européen, en apportant toutes les sécurités juridiques, puissent négocier le prix, négocier la valeur pour porter leur stratégie et puissent le faire, qu'elles soient sous forme coopérative ou associative, associative ou commerciale, pardon. C'est un élément très important et il passera par ces contrats types que l'administration doit aussi aider à construire et proposer pour assurer une pleine sécurité juridique à tous les acteurs. C'est un élément essentiel de notre stratégie collective.

Celle-ci, elle doit aussi s'accompagner d'un travail que les interprofessions ont à conduire pour mieux informer les consommateurs sur leurs produits en leur permettant notamment de communiquer collectivement sur l'origine France. Et ça, ça fait partie de nos stratégies filière par filière et de ce que nous pourrions ainsi faire. Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation fera tous les six mois un point sur ces contrats, aussi bien sur ce

volet économique que sur les volets sociétaux et environnementaux, pour en mesurer l'avancée concrète.

Ces contrats, qui pour certains doivent encore être, comme je le disais, finalisés, c'est notre feuille de route pour les cinq années à venir. Elle nous oblige et c'est un travail de coconstruction, de coopération qui a été ainsi lancé, qui est décliné par filière, par territoire et qui est à mes yeux la seule bonne approche que nous pouvons avoir pour gagner ce combat de la valeur.

Évidemment, le combat ne s'arrête pas là et il y a d'autres mesures qui viendront compléter ce dispositif et qui sont indispensables pour structurer la rentabilité économique de nombre de filières et du monde agricole. Les ministres de l'Agriculture et de l'Économie, là-dessus, ont aussi activement travaillé et plusieurs mesures seront là aussi annoncées qui permettent d'assurer une pleine, une meilleure profitabilité pour nombre d'exploitations et, sur ce sujet, je serai également très vigilant. Des mesures fiscales sont attendues, des mesures – et j'y reviendrai – sociales le sont aussi et nous continuerons cette ouverture indispensable, j'y reviendrai dans quelques instants.

Je souhaite aussi que nous puissions, dans ce combat de la valeur, avoir une réflexion qui est aujourd'hui à mes yeux encore inaboutie sur le foncier. Nous l'avons vu à l'instant, quand on s'installe – et ce sera un des défis de l'agriculture pour les années à venir –, il est absolument indispensable de pouvoir faire face à des charges qui sont parfois considérables et les charges foncières le sont aujourd'hui. Il est donc nécessaire que nous puissions trouver la bonne organisation, parfois avec des mécanismes de portage, pour aider les plus jeunes à s'installer sur le territoire, sur des territoires de qualité où il peut y avoir ou de la spéculation sur le foncier ou une augmentation importante des prix. Et à ce titre là aussi, nous serons au rendez-vous et je souhaite que, durant ce semestre, le ministre puisse me faire des propositions très concrètes en la matière.

Le deuxième combat que nous avons à mener, c'est celui de l'ouverture. Infléchir notre stratégie agricole dans la mondialisation, c'est une nécessité. Ça ne signifie pas que nous devons nous retirer de la mondialisation et je veux ici parler de deux choses : les grands accords commerciaux et l'Europe. Autant parler en ce début d'année, comme nous l'avons toujours fait, de manière très directe et très franche des sujets qui sont parfois des sujets d'inquiétude en essayant de dire les choses le plus directement possible et sans faire de fausses promesses.

Je ne considère pas que la mondialisation telle qu'elle va tourner bien. J'étais hier à Davos où je me suis exprimé sur ce que nous sommes en train de conduire en France, mais aussi les limites de cette mondialisation qui ne trouve plus ses propres règles et donc qui est train presque de s'autodétruire elle-même sur certains principes ou sur ses fondamentaux. Et il est clair que par la concentration des richesses, par les grands dérèglements qu'elle a conduits à créer aujourd'hui, nous sommes en train de fragiliser, lorsque les régulations ne sont pas apportées, certaines filières, réduisant la souveraineté alimentaire que j'évoque et conduisant à des résultats aujourd'hui qui seront dramatiques pour demain.

Nous avons néanmoins dans la mondialisation des opportunités à défendre. Alors je vais être très clair avec vous, nous avons plusieurs situations commerciales qui touchent l'agriculture et pas simplement l'agriculture. Est-ce que notre philosophie sera de ne rien négocier et de nous fermer ? Non, ça n'est pas une bonne option parce que nous avons aussi beaucoup à conquérir et nous sommes en train de rouvrir des marchés. Est-ce que nous pouvons tout ouvrir sans regarder les intérêts de telle ou telle filière ? Non plus, parce que je ne sacrifierai pas un segment de l'économie au prétexte d'une ouverture négociée et qui serait bon pour un autre. Mais nous devons trouver un cadre.

Sur les accords commerciaux, nous serons toujours clairs sur les lignes rouges que nous donnons à l'Europe lorsqu'elle négocie. Nous l'avons été sur le MERCOSUR et je sais gré au président de la Commission européenne de les avoir respectées et d'avoir résisté à un accord que beaucoup poussaient en fin d'année dernière qui aurait été mauvais, on le sait très bien, pour la viande, le sucre et l'éthanol. Mais ces lignes rouges sont fixées, nous continuerons à nous battre, mais pas pour bloquer de manière absolue, pour qu'elles soient respectées.

Ensuite, je souhaite que nos accords commerciaux soient cohérents avec les engagements que nous prenons pour nous-mêmes sur le plan social, environnemental et productif. Ça a été la limite de la négociation du CETA, nous le savons bien, et je crois que la méthode que nous avons adoptée était la meilleure possible dans un contexte où il était déjà signé et négocié par l'Europe après trop d'années de négociations, mais désormais, tous nos accords doivent être conformes aux engagements que nous prenons sur ces points. On ne peut pas prendre des accords qui favorisent un acteur industriel ou agricole à des milliers de kilomètres qui a un autre modèle social ou un modèle environnemental qui fait le contraire de ce que nous imposons à nos propres acteurs. C'est un sujet de cohérence et, en même temps, de préservation de nos propres intérêts.

Une fois que j'ai dit ça sur la situation actuelle, je ne sais ce que donneront les négociations sur le MERCOSUR mais mon souhait est que les lignes rouges françaises soient respectées. Je verrai samedi le président de la Commission européenne et je lui dirai. Mais jusqu'à l'heure où je vous parle, au des engagements clairs et la

Commission européenne et je lui reirai. J'ai, jusqu'à l'instant où je vous parle, eu des engagements clairs en la matière. Peut-être finaliserons-nous une négociation. Je verrai demain soir le Premier ministre argentin sur ce sujet. Nous aurons une discussion nourrie. Cet accord peut être bon si nos lignes rouges sont tenues. Il est clair que ce sera un défi porté, en particulier pour la filière bovine puisqu'il permettra de faire entrer des volumes. Mais en parallèle de cela, nous nous devons d'être honnêtes avec nous-mêmes et nous le savons, nous ouvrons notre marché. Nous nous sommes battus depuis plusieurs mois, nous sommes en train de rouvrir activement le marché turc sur les différentes catégories de viande bovine.

J'étais avec plusieurs d'entre vous en Chine il y a quelques semaines, nous sommes en train de rouvrir – avec là des garanties claires – le marché chinois. L'accord qui a été négocié par l'Europe avec le Japon est un très bon accord, en particulier pour la viande. Et donc vous voyez bien que ces accords peuvent être favorables à ces mêmes filières. Simplement, il nous faut avoir une approche constamment équilibrée et développer une stratégie. Et donc, quelle est la meilleure réponse si nous finalisons cet accord avec le MERCOSUR ? C'est d'avoir une vraie stratégie défensive en France pour valoriser notre filière, l'origine France et faire que nos concitoyens auront de la vraie traçabilité, que ceux qui veulent acheter de la viande française pourront le savoir et, en quelque sorte, savoir défendre dans un marché ainsi ouvert, selon des règles que nous aurons négociées, nos propres intérêts et être très offensifs à l'extérieur dans les marchés que nous avons rouverts.

En quelque sorte, cet équilibre montre une chose, si nous savons nous organiser, l'ouverture au monde n'est pas un danger, à condition que nous ayons des lignes rouges respectées et que ces accords commerciaux soient cohérents avec les règles que nous nous donnons pour nous-mêmes et ne créent pas des désavantages sociaux, environnementaux qui seraient irrattrapables. Ça n'est pas le cas ni pour l'accord qui a été négocié avec le Japon ni à ce stade pour l'accord en cours de négociation avec le MERCOSUR. Et donc, sur ce sujet, il est indispensable que nous ayons avec vous une approche filière par filière pour en tout cas à chaque fois trouver les mesures d'accompagnement. Et je le dirai très clairement, il ne faut pas avoir peur de cette ouverture, il faut s'organiser pour en être les gagnants filière par filière en sachant bien négocier et en sachant bien nous organiser. Les États seront là pour accompagner et l'État français sera là pleinement pour accompagner justement ces transformations parce que je pense que c'est ce qui est attendu de nous.

Dans ce contexte, évidemment, la bataille de l'ouverture, elle se gagnera par et avec l'Europe et je sais combien nombre d'entre vous sont attachés à la politique agricole commune, mais vous savez combien j'y suis moi-même attaché. Et je remercie aussi toutes celles et ceux qui ont su ces derniers temps, quand d'aucuns venaient expliquer que l'Europe était la menace principale pour le monde agricole, prendre leurs responsabilités et dire que l'Europe était aujourd'hui une béquille indispensable, une organisation indispensable à notre agriculture. Maintenant, regardons notre PAC telle qu'elle fonctionne. Elle est trop complexe, devenue illisible et, qu'il s'agisse des discussions entre l'État ou les régions pour savoir qui gère quoi ou les discussions entre tel ou tel pilier pour savoir qui transfère quoi, les derniers mois nous ont donné une illustration d'une complexité, voire d'une illisibilité, qui crée parfois des tensions inutiles.

Il nous faut donc aller vers une PAC moins bureaucratique, plus stratégique et qui corresponde à nos grands objectifs stratégiques dans cette ouverture au monde. Je souhaite pour ma part défendre une PAC, d'abord, aux ambitions préservées. La sortie du Royaume-Uni, la définition de nouvelles priorités pourraient conduire certains dans la négociation que nous avons à vouloir réduire l'ambition de cette politique, ça n'est pas le souhait que je porte ni la volonté qui sera celle de la France. Ensuite, il faut que cette PAC soit à la fois plus simple, alimentée par une forme de subsidiarité dans sa gestion qui permette aux États de faire des arbitrages pendant la vie de la PAC entre telle et telle priorité, mais qui soit un vrai mécanisme de protection et de lutte efficace contre la volatilité des prix.

Si nous regardons le monde tel qu'il est, l'ouverture qui a ses avantages pour nous, s'il y a bien un point sur lequel ces dernières années, nous avons souffert, c'est la volatilité des prix et des cours mondiaux. La mise en place d'outils de gestion des nouveaux risques auxquels est confrontée notre agriculture sera donc un axe prioritaire de la prochaine Politique agricole commune. Le schéma des risques est à repenser. Il faut définir ce qui relève d'une réserve de crise européenne, d'outils de régulation au niveau des filières, qu'il s'agisse par exemple, de mécanisme contracyclique ou de fonds de mutualisation, et de la protection individuelle avec des dispositifs nationaux, comme l'épargne de précaution ou les assurances climatiques. Les aides directes sur financements européens doivent être ce premier filet de sécurité individuelle qui doit permettre à chaque agriculteur de maîtriser son risque.

Et donc c'est dans cette philosophie qu'il nous faut penser cette nouvelle PAC. Il y aura un travail que je souhaite très continu, régulier et nourri avec l'ensemble d'entre vous pour préparer la position française et porter cette ambition. C'est de cette PAC dont nous nous avons besoin. Une PAC aussi plus simple au niveau européen, comme je vous l'ai dit, et nous l'avons constaté dans le projet de loi sur le droit à l'erreur, nombre de réglementations agricoles sont européennes et nous devons travailler là aussi avec nos partenaires pour une PAC plus efficace et moins tatillonne. Le CORENA – Comité de rénovation des normes en agriculture – est une instance qui doit nous permettre, en se réunissant régulièrement, de veiller à cette nécessaire simplification.

Nous devons également avoir une PAC plus lisible, comme je le disais. Les retards de paiement, qui sont nos propres turpitudes pour une large part, seront comblés dans les tout prochains mois et je l'ai dit et redit, je souhaite que le printemps 2018 soit vraiment la fin de cette situation inacceptable sur laquelle nous portons une part de responsabilité, État, et la désorganisation de systèmes d'information, mais inacceptable pour des agriculteurs qui ont déjà des revenus indécents de bassesse où, nous l'avons vu tout à l'heure dans une illustration parfaite, des agriculteurs qui du coup se tétanisent et ne veulent plus investir et ne veulent plus continuer les changements vers lesquels ils allaient parce qu'ils n'ont plus de visibilité sur les paiements qui leur sont faits. Le gouvernement a mis en place un calendrier de rattrapage très clair et le retour à la norme sera effectué

La lisibilité, c'est aussi celle que nous devons sur certains dispositifs sur lesquels nous devons ensemble sortir de l'hypocrisie. Alors il y a un sujet, je parlais du loup en commençant, je sais qu'il y a un deuxième sujet qui angoisse beaucoup de monde ici et ailleurs, c'est l'ICHN. L'ICHN français, elle a été conçue avec des critères mais on le sait, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on le découvre, on va se dire les choses, en vérité, on le sait depuis six ans, qui ne correspondent plus aux règles européennes. Et donc la discussion de 2013 nous a déjà mis dans une impasse. Depuis 2013, nous traînons cette impasse. Donc il faut que, dans le mois qui vient, nous en sortions.

Alors je vais être très clair, l'ICHN dans les zones de montagne, comme là où nous sommes, ne sera pas touchée parce qu'elle est incontestable. Et je l'ai dit très clairement, elle ne sera pas écrêtée parce que nous ne savons pas faire des choix. Donc elle sera maintenue telle qu'elle est, comme elle est. Ensuite, il y a des endroits où, aujourd'hui, nous sommes dans l'illisibilité et donc l'angoisse avec, je l'ai vu, dans le Tarn-et-Garonne, dans les Deux-Sèvres, des agriculteurs qui, légitimement, se disent : je vais perdre cette indemnité qui faisait partie substantielle parfois de mes revenus, je vais la perdre très vite. Alors même qu'ils ont eu d'autres difficultés liées aux aléas climatiques de ces deux dernières années.

Je vais très clairs là-dessus, on va devoir clarifier le sujet des ICHN. Donc on va sortir de cette hypocrisie. Maintenant, je souhaite qu'on fasse une série de choses, en particulier pour ces territoires : 1) on doit finaliser, je le dis au ministre et il le sait et il s'activera avec vous, mi-février, nous devons avoir une carte claire et partagée ; ensuite, il faut être très clair avec les zones qui, véritablement, justifient l'ICHN, elle doit être maintenue au niveau où elle est aujourd'hui, on ne peut pas l'écrêter ; 3) il faut se donner un délai de sortie de deux ans parce qu'on ne peut pas faire les choses de manière rapide pour ceux qui ont vocation à bouger ; et 4) il faut des mesures d'accompagnement pour ces territoires qui, sortant du dispositif ICHN, auront besoin d'être accompagnés parce qu'il y a des filières en difficulté, parce qu'il y a des exploitants qui ont vécu des aléas. Mais c'est à nous de prendre un engagement dans ces cas-là clair, avec un objet clair et pas d'essayer de détourner un outil européen qui n'est pas fait pour cela.

Donc, aujourd'hui, on essaie de tout faire avec le même instrument, ce n'est pas une bonne règle. Je préfère qu'on se dise les choses de manière très claire, avec un engagement ferme et que le travail donc, dans les prochaines semaines, soit conduit avec cette clarté et cette fermeté. Sur le délai de transition, j'aurai là aussi l'occasion de passer très clairement le message au président de la Commission européenne samedi. Je souhaite que nous puissions avoir deux à trois ans de transition pour justement conduire ce cheminement et que ça soit cohérent avec la stratégie que nous portons par ailleurs.

Quand je parle de lisibilité c'est aussi la lisibilité que nous devons entre acteurs et je l'ai dit, je souhaite que la PAC n'ait pas un budget moins ambitieux parce que le « Brexit » est là ou que d'autres voudraient menacer les choses, mais nous devons aussi rendre plus lisible notre propre organisation et sortir des ambiguïtés en matière de gestion de cette PAC entre l'État et les régions, chacun se renvoyant successivement parfois la balle avec une seule victime, c'est celui ou celle qui a besoin de l'aide. Il conviendra ainsi d'avoir une majorité d'aides gérées nationalement. Est-ce que ça doit rester sur certains piliers à 75 % à l'État ? Il faudra définir ce qui est le plus pertinent. Et des aides gérées territorialement par les régions, en particulier pour les mesures agro-environnementales, les aides à l'investissement ciblées qui permettent de répondre aux priorités des territoires.

Mais je souhaite qu'on ait une répartition qui sera discutée mais qui soit très claire, assumée et transparente pour tout le monde. Nous devons aussi encourager, comme je le disais, l'installation des jeunes agriculteurs pour assurer le renouvellement des générations et c'est évidemment indispensable dans ce contexte.

Mais il n'y a pas que les grands accords commerciaux, la PAC, pour réussir cette ouverture, il y a notre propre stratégie nationale qui doit en tirer toutes les conséquences. Et à ce titre je souhaite juste au-delà de ce que je viens de dire apporter quelques éclairages. Il nous faut accompagner justement ces mécanismes de précaution que je souhaite voir développés par la PAC au niveau national. Ainsi, nous tiendrons notre engagement d'une mise en place, une vraie réforme des DPI / DPA et donc de la mise en place d'une épargne de précaution au prochain projet de loi de finances. A partir du 1er janvier 2019, je souhaite que nous ayons cette réforme qui a été, je le sais, tant attendue mais qui permettra d'avoir un mécanisme national fiscal de bonne organisation qui permet de structurer l'épargne de précaution.

Nous devons également accompagner les agriculteurs dans la gestion financière de leur exploitation, dans la bonne couverture de leurs risques pour éviter les situations trop fréquentes de surendettement par fois encouragées par certains dispositifs fiscaux centrés sur les investissements machines et matériels et parfois d'ailleurs les communications paradoxales qu'on peut faire et donc il nous faut là-dessus aussi pleinement clarifier les choses.

L'exploitation agricole c'est avant tout une entreprise qui est amenée à se développer, investir, qui doit faire face à des imprévus, qui peut être transmise et sur chacun de ces points il nous faut apporter une réponse concrète. Nous avons, je crois, aujourd'hui bien clarifié les choses par les travaux menés depuis plusieurs mois et qui donneront lieu donc à des traductions directes, pour certaines dans le projet qui sera soumis dans les prochaines semaines au Parlement, pour d'autres dans le cadre du projet de loi de finances.

Il nous faut également avoir une vraie stratégie nationale de souveraineté alimentaire et là-dessus quand je regarde les chiffres il est clair que la dépendance est là et nous n'avons pas encore su y répondre. La France dépend à 40 % de soja OGM importé pour nourrir son bétail et à 60 % justement d'import pour les engrais azotés. Donc nous n'avons pas une vraie souveraineté sur ces filières et nous ne l'avons pas construite. Ce sont des flux massifs, ils impactent l'environnement, ils doivent aussi nous questionner et je sais bien, je vais y venir dans un instant en parlant de la planète, que pour beaucoup d'entre vous ça rend la chose illisible quand on dit il faut faire des efforts au niveau national et qu'on continue à avoir une telle dépendance à l'égard d'acteurs qui eux n'ont pas les mêmes contraintes et les mêmes règles.

C'est là où nos plans de filières ou nos contrats doivent nous aider à développer une vraie stratégie de souveraineté. Je souhaite en particulier que nous puissions décliner au niveau de la PAC cette ambition mais que nous ayons une vraie stratégie protéines pour les cinq ans à venir, on doit développer une stratégie de souveraineté sur les protéines. En renforçant parfois le circuit très court de production, parfois l'autoproduction pour certains éleveurs mais en ayant aussi une bien meilleure organisation de notre filière, de la valorisation de certains oléo-protéagineux dans l'organisation collective qui est la nôtre. Nous avons les moyens de le faire, il nous faut simplement avoir de la constance dans les engagements que nous prenons et de la cohérence entre les stratégies filières, je pense en particulier entre certaines filières d'élevage et les oléo-protéagineux sur nos territoires. Je souhaite vraiment que nous le portions ensemble et ça c'est un élément, vous le voyez bien, qui dans cette mondialisation est essentiel pour notre souveraineté.

Enfin, bien entendu il y a ce qui relève de la santé et des garanties sanitaires. Lorsqu'on parle de la mondialisation on doit parler de notre capacité à protéger nos concitoyens et à défendre l'excellence en matière sanitaire du modèle français. La France est reconnue dans le monde entier pour la sécurité sanitaire de ses aliments et nous avons pu par notre haut niveau d'exigence être la nation la plus enviée pour la qualité et la diversité de ses produits. Cet atout considérable, nous l'avons vu encore ces derniers temps, n'est jamais acquis.

Alors sur ce sujet vous avez compris à travers les réactions du gouvernement quelle serait notre politique et j'ai aussi été très clair le jour même, il n'y aura aucune concession, aucun compromis parce qu'un acteur peut endommager la crédibilité de toute une filière. Je crois que nous avons trouvé l'organisation collective, il y a une solidarité, il y a une exigence française et nos concitoyens ont confiance dans nos produits mais il faut se méfier aussi sur tous les marchés où nous nous développons ! L'affaire LACTALIS nous rappelle que la sécurité sanitaire des consommateurs passe avant toute considération.

Je veux ici avoir un mot de soutien pour les familles qui ont été touchées, leur assurer que nous ferons toute la lumière sur cette affaire et il ne peut y avoir aucune tolérance de l'Etat avec des opérateurs qui ne respecteraient pas les règles. Parce que c'est plus de 99 % des opérateurs qui les respectent avec scrupule, qui investissent même quand ils n'ont pas l'argent pour le faire, qui prennent tous les risques, qui ne se paient pas pour pouvoir le faire. Et donc je le dis ici avec force, il n'y aura aucune tolérance de l'Etat mais il ne doit y avoir aucune facilité de langage ou aucun raccourci dans les débats que nous avons sur notre agriculture et nos producteurs parce que nous avons une production qui est aux meilleurs standards sanitaires et de qualité.

Les entreprises sont les premières responsables de la qualité sanitaire des produits qu'elles mettent sur le marché, la grande distribution a la responsabilité des retraits et l'Etat, celle des contrôles. Des causes de la contamination aux procédures de retrait et de contrôle nous devons tirer les leçons de cette crise, l'enquête est en cours, les sanctions seront décidées par la justice à l'issue de l'enquête et nous déclinons l'ensemble des conséquences que nous devons en tirer. Mais il est clair que dans cette mondialisation si nous voulons gagner la bataille de l'ouverture il est absolument vital d'avoir une stratégie en matière de santé et de sécurité, elle ne peut faire l'objet d'aucun ajustement et d'aucun compromis.

Enfin, c'est enfin c'est le choix de la planète qu'il nous faut faire et c'est la dernière bataille à mes yeux qu'il nous faut conduire ensemble cette année et pour les années qui viennent. Ce choix est essentiel au moment où naît sur l'agriculture partout dans le monde une responsabilité nouvelle : celle du climat. Et je dirai elle est

pour les agriculteurs partout dans le monde une responsabilité majeure, celle du climat. Et je dirai que c'est double pour le monde agricole parce que quand il y a un dérèglement climatique les agriculteurs en sont les premières victimes, je sais la situation de tous ceux qui ont à vivre les récoltes des deux dernières années. Mais parce qu'aussi le monde agricole fait partie des secteurs d'activités qui ont un impact sur notre environnement. Et puis parce qu'enfin si ça se dérègle, si nos paysages se déforment, changent, se modifient, si le terrain se dégrade, les premières victimes ce sont ceux qui vivent dedans !

J'ai eu l'occasion de le dire, j'ai une politique assumée, volontariste en matière environnementale et climatique parce que je pense que c'est notre devoir pour les générations actuelles et à venir, parce que je pense aussi que c'est bon pour nous et que c'est un élément d'attractivité, parce que je pense que c'est un élément de compétitivité et que tous ceux qui tarderont à s'adapter à cette bataille perdront des parts de marché et de la capacité à produire.

Mais surtout regardez votre quotidien parce que, vous le savez très bien, vous êtes des acteurs de la transformation environnementale, vous êtes des acteurs de la biodiversité, vous êtes des acteurs de la production d'énergie renouvelable mais on doit d'ailleurs l'encourager encore davantage, je vais y revenir. Et donc on a trop longtemps opposé en quelque sorte deux mondes en considérant qu'il y avait un monde de la production pour qui c'était forcément mauvais de parler du combat climatique et un autre qui aurait la réalité qui était plutôt dans des bureaux et en quelque sorte moins acteur et moins impliqué.

Je souhaite qu'on mette ce combat pour la planète au cœur de notre modèle productif en Hexagone comme dans les Outremer car je n'oublie pas ici nos concitoyens ultramarins qui ont eu à vivre ces derniers mois les conséquences directes du dérèglement climatique et qui ont à construire peut-être plus encore que dans l'Hexagone des filières fortes et cette souveraineté alimentaire que j'évoquais certains de nos territoires dépendants sur le plan énergétique et alimentaire à 80, voire 90 % de territoires autres que le leur.

Ce qui sauvera le climat c'est une mobilisation de tous les jours, de tous les acteurs dont les agriculteurs font pleinement partie. La France est exposée, aujourd'hui près de 20 % des sols français présentent un risque important d'érosion. La dégradation de la fertilité des sols nécessite un recours plus important aux intrants chimiques pour préserver les rendements et la France est un important consommateur de pesticides. C'est un fait statistique, il faut l'assumer, le regarder en face et je ne nie pas ce faisant la prise de conscience très forte de ces dernières années et les changements très rapides qui ont commencé à être conduits.

Je vais vous le dire ici, moi je ne suis là pour donner de leçons à personne mais nous sommes ensemble pour accélérer un changement parce que nous devons le faire. Il y a deux mots d'ordre, c'est l'accélération et l'anticipation, c'est ça ce que nous devons réussir ensemble. Quand nous savons que quelque chose est mauvais pour l'agriculteur ou l'ouvrier agricole, pour ceux qui vivent à côté, peut-être pour le consommateur, ce n'est pas une solution de dire qu'on va continuer à le faire et on ne protège pas notre modèle agricole en disant on va continuer comme si de rien n'était ou comme si on ne le savait pas ! Je crois que la France a eu raison à ce titre sur le glyphosate de réveiller la conscience européenne et de dire on ne va pas repartir pour 10 ans comme si de rien n'était parce que c'était bon pour personne !

On a pu avoir des débats pour savoir s'il fallait plus vite, moins vite, pour moi tout ça n'est pas grave d'abord parce que l'électrochoc a produit deux résultats concrets, l'Europe est passée de 10, voire davantage, à cinq et ensuite nous nous sommes collectivement passés à un engagement sur les trois ans. Et je veux vous remercier pour la mobilisation et ce que vous avez voulu porter vous-mêmes, vous les différents responsables parce que nous devons accélérer la transition pour sortir du glyphosate. Je l'ai dit, je ne laisserai jamais une filière, un agriculteur sans solution concrète, je ne suis pas là pour dire à telle date on arrête comme un couperet et il n'y a pas de solution. Mais il nous fallait marquer un volontariste pour dire on doit tous changer nos habitudes pour construire ces solutions parce qu'elles existent.

Pour les herbicides comme le glyphosate, vous le savez, s'en passer ne dépend pas que de la recherche d'une nouvelle molécule mais aussi d'un changement de pratique par l'évolution des assolements, le développement de la robotisation pour le désherbage mécanique, le numérique pour les outils d'aide à la décision. Ce sont des investissements parfois en personnels, parfois en matériels et donc là-dessus on doit l'intégrer dans nos stratégies de filières, il faut aider ceux qui vont investir mais on doit changer de modèle pour avoir un comportement qui était parfois devenu un comportement de facilité mais qui était le plus compétitif, qu'il soit progressivement abandonné pour aller vers des pratiques qui sont plus conformes à notre véritable intérêt et celui de nos concitoyens. Le rapport INRA démontre très clairement, les solutions existent pour 90 % des surfaces, on peut sans doute encore trouver des meilleures solutions par l'innovation et la recherche mais il ne tient qu'à nous de commencer cette transformation sans attendre.

Pour les impasses restantes notamment l'agriculture de conservation des sols ou les cultures en pente nous mobiliserons la recherche pour proposer des alternatives. Avec un principe simple, je n'imposerai jamais une sortie s'il n'y a pas d'alternative crédible parce qu'on ne peut pas laisser un agriculteur sans solution ou dans une solution qui ne serait pas tenable parce qu'il aurait à côté de lui quelqu'un qui n'a pas la même contrainte.

Mais pour 90 % des situations nous devons le faire sans délai le plus vite possible et ne pas attendre.

Pour les autres familles de pesticides, les fongicides et herbicides, la feuille de route mise en consultation actuellement avec l'ensemble des parties prenantes trace un chemin. Je souhaite que vous puissiez pleinement l'alimenter et là aussi avec ce même volontarisme parce que nous savons aujourd'hui des choses qu'on ne savait pas forcément hier et parce que dans bien des cas lorsque c'est testé c'est aussi un élément de rentabilité parce qu'on diminue la dépendance à certains intrants. Mais il y a un coût du changement, il prend un certain temps avant d'être rentable et donc il suppose un accompagnement et l'accompagnement des pouvoirs publics sera là et on va pouvoir l'intégrer à la part que nous prenons dans les stratégies de filières et je m'en porte ici garant. Les solutions seront plurielles, complémentaires, elles combineront changement de pratique, robotisation, innovation, accélération de la mise à disposition de produits de bio-contrôle en facilitant les process d'homologation pour là aussi faciliter l'accès au marché aux TPE-PME.

Et donc, vous le voyez, c'est en même temps des opportunités de créations d'emplois que nous allons recréer dans les filières parce qu'avec ces nouvelles pratiques ce sont des nouveaux acteurs qui sont d'ailleurs bien souvent sur nos territoires, qui travaillent avec nos agriculteurs, qui vont pouvoir vendre leurs produits et qui vont pouvoir justement en réponse aux besoins et à nos exigences le faire de manière à la fois plus efficace et plus responsable.

La coordination nationale de la recherche pour définir clairement ce qui relève de l'INRA, des instituts techniques des filières, des chambres doit être également engagée en la matière. Nous devons définir les actions prioritaires à mener en matière de recherche et développement et la séparation de la vente et du conseil sur laquelle je me suis engagé nous donnera l'occasion de redéfinir aussi le rôle du conseil agricole. Cette bataille nous la gagnerons si nous savons aussi en quelque sorte retrouver le sens de certaines pratiques, avoir un conseil indépendant délié de la vente.

Alors je sais qu'il y a des réticences, ne vous inquiétez pas, je connais la contrainte de certaines structures mais c'est parfois les mêmes qui disent « il faut changer », qui parce qu'ils se sont organisés d'une certaine façon et se sont un peu regroupés ils disent « ça m'embête de délier ». Oui mais il faut qu'on arrive à trouver les bonnes organisations, le faire sans hypocrisie. Moi j'aborde avec vous tous les problèmes de manière directe mais vous voyez bien qu'on ne peut pas continuer à expliquer qu'il n'y a qu'une pratique qui existe, c'est celle qui est bonne pour d'ailleurs acheter les produits qu'on fait soi-même, ce n'est pas une bonne idée. Donc cette transition va se construire sur un conseil indépendant, une responsabilisation de toutes les filières et des acteurs et une recherche aussi plus proactive en la matière que nous allons continuer à encourager.

Les résultats des 3.000 fermes expérimentables DEPHY montrent que nous pouvons progresser rapidement, essayer des expériences et le fait que vous vous soyez pleinement engagés ces derniers mois dans cette action est pour moi pas simplement un signe, c'est le début d'une preuve que nous sommes en train de changer les pratiques. Et donc moi je ne vous demanderai pas de vous engager dans des voies qui sont sans issue, à chaque fois qu'il y aura une impasse technique, organisationnelle nous y répondrons. A chaque fois qu'il y aura des investissements à faire nous serons là pour les accompagner. Parce qu'on ne peut pas demander à des agriculteurs de changer un modèle en quelques années quand la rentabilité n'est pas au rendez-vous sur les années concernées et donc on doit, ça fait partie de notre responsabilité, accompagner cette transformation.

Les agriculteurs sont porteurs de réponses aux questions que la société se pose et nous devons saisir l'opportunité justement de la prochaine PAC pour rémunérer davantage les agriculteurs pour leur engagement environnemental. J'ai pris des engagements clairs pour ce qui est de la France avec les 200 millions d'euros de rémunération des services environnementaux. La PAC doit aussi le faire pas dans une PAC qui se réduit mais avec des choix clairs tels que je les ai évoqués tout à l'heure. Verdissement renforcé, mesures agro-environnementales et climatiques plus ambitieuses, plan protéines renforcé, accélération du développement de la bio seront des orientations budgétaires fortes de la PAC mais cohérentes aussi avec nos orientations.

Vous avez également un rôle à jouer pour ce qui est justement de ce combat pour la planète en matière de production d'énergie et d'énergies renouvelables. Beaucoup d'entre vous ont déjà largement commencé à le faire et là-dessus nous ne sommes pas compétitifs, nous ne sommes pas compétitifs pas du tout à cause des agriculteurs, à cause des procédures que nous nous sommes mises pour nous-mêmes. Parfois d'ailleurs il ne faut pas exclure que ceux qui ont voulu développer ces propres filières aient créé ces propres contraintes. Quand je regarde un éleveur allemand il vit aujourd'hui plus de l'énergie qu'il produit que de la vente de ses bêtes. Mais quand je regarde nos exploitations françaises le délai pour ouvrir son méthaniseur ou pouvoir porter à terme son projet n'est pas au rendez-vous de l'ouverture au monde et souvent d'ailleurs les projections que vous pouvez faire pour vivre.

Aussi, je souhaite que dès la loi qui sera déposée, et je compte beaucoup sur les parlementaires en particulier ici présents dont je sais l'engagement sur ces sujets, on puisse vraiment simplifier drastiquement les choses. Moi je m'engage à ce que dans ce semestre nous ayons une accélération des procédures, ça a commencé à être fait sur certaines procédures IODE mais ça doit aller beaucoup plus loin et permettre de rassembler l'ensemble des

sur certaines procédures ICP-E mais on doit aller beaucoup plus loin et permettre de regrouper l'ensemble des autorisations et des procédures, réduire drastiquement le délai des procédures administratives quelles qu'elles soient en ayant un guichet unique, une procédure unique et permettre d'avoir justement des projets qui se développent dans un temps raisonnable, c'est-à-dire le même temps que de l'autre côté du Rhin, pas davantage et il n'y a rien qui le justifie.

Vous avez aussi par votre présence dans tous les territoires un rôle à jouer dans l'éducation des consommateurs et des jeunes. Ainsi, je souhaite comme je m'y étais engagé pendant la campagne mener la révolution de la prévention dont l'alimentation fait partie et donc tout ce travail de valorisation, d'explications de mise en avant de notre production. Nous continuerons à le faire parce que nous sommes le pays de la gastronomie, parce que nous sommes justement un pays où de plus en plus les pratiques sont en train de changer, les préférences des citoyens consommateurs sont en train de changer.

Ce travail pour la valorisation, la prévention, la mise en avant de nos produits, je le crois très profondément, répond non seulement à un impératif de santé publique mais aux goûts de nos concitoyens aujourd'hui. Là aussi sans tabou nous devons innover durant ce premier semestre, des propositions concrètes seront faites pour accompagner ce mouvement dans le projet de loi mais c'est aussi une organisation sur tous les territoires que nous continuerons à développer.

C'est aussi le sens de mon engagement sur le 50 % bio local ou sous signe de qualité dans la restauration collective ou dans le développement de projets alimentaires territoriaux. Des acteurs économiques aux pouvoirs publics nous devons être unis pour faire de la France le pays où l'on mange le mieux au monde, le plus sainement, le plus durablement. La loi portera les principes justement de cette réforme qui seront ensuite déclinés sur le plan réglementaire et je souhaite que l'ensemble des filières et des acteurs puisse accompagner cet engagement et sa mise en œuvre parce que ce sera aussi l'une des meilleures protections contre toutes formes de concurrence déloyale ou contre toutes formes d'ouverture non souhaitée. Je vous le dis très franchement, c'est la meilleure façon de valoriser, de développer les productions de qualité et de développer nos propres filières.

Voilà ces trois combats sur lesquels je voulais revenir auprès de vous en ce début d'année, ce combat pour la valeur indispensable et qui est évidemment un préalable à tout mais qui suppose un engagement réciproque. Ce combat profond de transformation pour l'ouverture qui, je le sais, ne sera pas aisé mais suppose aussi beaucoup d'engagement pour les prochains mois mais que nous pouvons gagner, que nous devons gagner. Et enfin ce combat pour la planète, le climat, parce qu'il est au fond au cœur de toutes les formes de production de demain.

Il y a derrière tout ce que j'ai dit, j'ai essayé de toucher du doigt à plusieurs reprises, des réalités qui sont diverses selon les filières, selon les territoires, selon parfois les générations, je n'ignore rien de cela, mais au-delà de cette diversité je sais une chose, c'est qu'il y a de la passion et de l'engagement. Les crises que nous avons vécues ces dernières années ont eu un résultat, c'est que qui était dans l'agriculture sans passion n'est pas resté, qui était dans l'agriculture sans passion a mis un genou à terre et parfois pire.

Et je sais que beaucoup sont encore dans le doute, dans la souffrance mais je sais que ce qui portent chacune et chacun c'est cet amour de son terroir, de ce qu'il produit, de ce qui n'est pas un métier parce que c'est une vie, parce que quand on est paysan c'est une vie d'homme, de femme, parce que ça commence tôt et ça finit tard et ça ne s'arrête jamais. La France a besoin de passionnés, d'engagés, ce ne sont pas ça des textes, des lois, des décrets ou des accords commerciaux qui le décident, c'est la force d'un peuple, c'est ce qui le tient, c'est ce qui le tient dans les heures difficiles et c'est ce qui le fait réussir lorsqu'il revoit la lumière et les heures glorieuses.

Il y a un an à peu près, j'étais à quelques kilomètres d'ici, à Cournon, et je faisais un discours de vœux pas au monde agricole, de campagne pour être honnête avec vous, et je crois me souvenir que je citais le philosophe ALAIN. Sur des terres radicales il n'est pas mauvais de citer parfois des radicaux et ALAIN, c'était à peu près il y a un siècle, avait cette très belle phrase, il commençait ses propos en disant « au moment où l'année tourne sur ses gonds et où les arbres font dentelles il faut penser printemps ». Il rendait un des plus beaux hommages à ce qu'est le métier justement de paysan, il disait « dans ces moments difficiles on ne voit pas que la terre travaille mais il y en a qui la surveille et au printemps ça ressort ».

Il nous faut penser printemps pour notre agriculture et c'est les vœux que je suis venu formuler devant vous aujourd'hui mais ce « penser printemps » n'est pas un « penser de spectateur », c'est un « penser d'engagé, de passionné, d'acteur ». Nous ne réussirons pas le printemps qui vient comme ceux qui viennent sans l'engagement résolu de toutes les femmes et les hommes qui font l'agriculture française, sans son engagement résolu des élus et des territoires, sans l'engagement résolu de l'Etat et il sera là.

Alors faisons printemps ensemble pour cette année qui s'ouvre pour l'agriculture française, pour les femmes et les hommes qui la font parce qu'ils sont courageux mais parce qu'il y a aussi sur ce plan un formidable

territoire de conquête.

Je vous remercie.